

2026-2028

Projet Pédagogique

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA RÉOLE

Un projet pédagogique au service
de l'épanouissement et de
l'autonomie de chaque enfant



Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

ALSH La Réole - 8 Chemin de Peyrefitte 33 190 LA REOLE

alsh.lareole@reolaisensudgironde.fr

05 56 61 03 59 ou 06 18 32 11 27

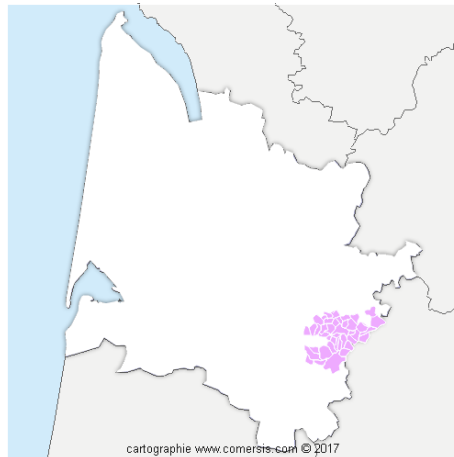
Table des matières

LE CONTEXTE.....	3
1. Le territoire	3
2. La communauté de communes (CDC).....	3
3. La structure	4
4. Les familles.....	4
5. Le public	5
DU PROJET ÉDUCATIF AU PROJET PÉDAGOGIQUE	7
1. Le projet éducatif de territoire.....	7
Les valeurs :.....	7
2. Le projet pédagogique	8
Les objectifs.....	9
Les moyens humains et financiers.....	16
Les différents projets :.....	17
L'évaluation.....	18
LA STRUCTURE ET SON FONCTIONNEMENT.....	19
Publics accueillis :.....	19
Horaires et dates d'ouverture :.....	19
Capacité d'Accueil :.....	19
L'Équipe de l'Accueil de Loisirs :.....	20
Les locaux.....	20
Déroulement d'une journée type :.....	21

LE CONTEXTE

1. Le territoire

À la frontière de la Gironde et du Lot-et-Garonne, à 70 km de Bordeaux et à 20 de Marmande, la communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde est née de la fusion entre 2 communautés de communes constituées en 2004 puis de l'intégration de nouvelles communes entre 2014 et 2017. Sur un territoire rural traversé par la Garonne, elle fédère aujourd'hui 41 communes qui ont mis leur volonté et des moyens en commun pour répondre efficacement aux enjeux de développement durable et d'aménagement du territoire, mais aussi pour apporter des services de qualité aux habitants dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse, de la culture et du sport.



2. La communauté de communes (CDC)

Au 1^{er} janvier 2014, la CDC du pays d'Auros et CDC du Réolais fusionnent et accueillent 3 nouvelles communes du Monségurais (Monségur, Saint-Vivien de Monségur et Roquebrune). Ensemble, ces 38 communes créent la communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde.

Au 1^{er} janvier 2015, Les communes de Lados et de Castillon-de-Castets quittent la CDC.

Au 1^{er} janvier 2017, 5 nouvelles communes qui faisaient partie de la communauté de communes des coteaux macariens rejoignent la communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde : Caudrot, Sainte-Foy-la-longue, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Pierre-d'Aurillac.

En 2017, sa superficie était de 324.9 km² sa population était de 23 839 habitants, avec une densité de population de 73.4 habitants au km².



La communauté de communes est implantée sur la commune de La Réole. Le maire de la commune se nomme Bruno Marty, il est vice-présidente de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde, il est chargé de l'économie, du tourisme et de l'attractivité du territoire. Sa population est de 4356 habitants, avec une densité de population de 347,6 habitants par Km². Sa superficie est de 12,5 km².

La CDC dispose d'un vaste patrimoine culturel mais également de nombreux équipements sportifs et d'accueils médicalisés.

Plus spécifiquement dans le domaine de l'Enfance et Jeunesse, le territoire dispose de 4 ALSH, 4 Multi-Accueils et de 2 Accueils de Jeunes.

En termes de gouvernance, le responsable du service Enfance et Jeunesse de la CDC est Alexandre De Zan placé sous l'autorité du DGA Nicolas Monnereau et de la vice-présidente Clara Delas.

3. La structure

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est une bâtisse indépendante implantée sur la commune de La Réole au 8 chemin de Peyrefitte, en contre-bas du Multi Accueil.

Il a été créé en 1970 par la mairie de La Réole, avec l'appellation centre aéré. A ce jour, il est intercommunal et a connu des travaux d'agrandissements et de rénovation en 2012. L'ALSH dispose d'un bâtiment principal et 3 annexes ... Il est ancré dans un environnement naturel de 2.50 hectares.

La structure accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans originaires majoritairement du territoire. La capacité maximale 152 enfants, réparties en 56 maternelles et 96 élémentaires.

4. Les familles

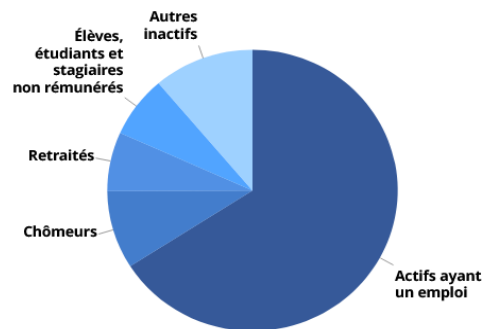
La population de la CDC est plutôt vieillissante et nous accueillons des familles qui sont en grande majorité issue des catégories socioprofessionnelles du type employés, ouvriers et professions intermédiaires.

Nous constatons en 2022 une légère diminution de retraités et donc une augmentation des actifs...

Dans la composition des familles 83 % de familles dites traditionnelles et 17 % de familles recomposées. Les familles monoparentales représentent 15,6 % dont maman 12,6 % et papa 3,0 %

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2022

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2022



Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

5. Le public

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans, de l'entrée à l'école maternelle à la fin de l'école primaire.

Les 3/5 ans :

Les besoins et intérêts de l'enfant :

- Besoins biologiques (alimentation, sommeil, mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité, de communication
- Identification au parent du même sexe - prise de conscience de son corps, de sa personne
- Exploration du milieu (besoin d'expérience et de manipulation)
- Curiosité du sexe opposé
- Instabilité, variabilité des intérêts A 3 ans, début de la coordination manuelle, les dessins s'affinent, guidés par une volonté de réalisme, limité par son absence de maîtrise du geste.

A cet âge, il n'a conscience que du temps immédiat. Ce sont les premières crises d'opposition, il découvre qu'il peut dire NON et il va s'en servir. C'est le début de la pensée égocentrique qui va durer jusqu'à 6 ans environ. A 4 ans, l'enfant maîtrise mieux son corps et fait l'apprentissage de nouveaux gestes. Il sait ce que veut dire "avant et après" mais pas ce que signifie "hier ou demain" A 5 ans, la croissance s'accélère, l'enfant est capable de courir, sauter, taper dans un ballon et de lancer en visant. Il sait que le temps se déroule en phases successives qui aboutissent à des changements d'état.

Les 6/11 ans :

Les besoins et intérêts de l'enfant :

6/8 ans :

- Socialisation
- Compétition
- Début séparation fille/garçon
- Justice et d'équité
- S'exprimer

8/11 ans :

- Formation des bandes
- Se situer comme un grand
- Compétition et de jeux collectifs
- Groupes de filles-garçons
- Importance du leader
- Réactions émotives et croissantes

Durant cette période, l'enfant acquiert une coordination des gestes, il développe adresse, vitesse, force et résistance, il a une capacité de récupération rapide. Le début de la puberté est une période de croissance brutale qui peut entraîner une possible gêne chez certains.

A partir de 6 ans, l'enfant entre dans la période de la logique concrète. Il catégorise, fait des comparaisons. L'enfant ne globalise plus la réalité, il est curieux et a clairement conscience du bien et du mal.

A 10 ans, il a une grande curiosité critique et est extrêmement sensible aux situations vécues qui entraînent un manque de stabilité dans ses opinions, il est donc exposé aux influences extérieures. Durant cette période, c'est aussi le moment des amitiés exclusives, des ruptures violentes et vécues comme des trahisons.

DU PROJET ÉDUCATIF AU PROJET PÉDAGOGIQUE

1. Le projet éducatif de territoire

Le projet éducatif de territoire est le fruit d'une réflexion menée par le service Enfance – Jeunesse, les élus, les partenaires, les professionnels du secteur et les familles, pour définir une volonté politique commune et développer des axes éducatifs répondant aux plus près des besoins du territoire. Les différentes structures enfance jeunesse s'appuient sur ce document pour écrire le projet pédagogique, qui mettra en actions les valeurs et les visées pédagogiques du PEDT.

Les valeurs :

La coopération (entraide, partage, écoute)

« La victoire du groupe est aussi celle de chacun. »

Favoriser le vivre ensemble : L'enfant sera capable de manifester du respect envers les locaux, le matériel, les personnes etc. ... dans tous les moments de la vie quotidienne. Aménager les salles d'activités, les temps de repas, de goûter, instaurer des coins bien distincts, d'affichage, de règles de vies des moments conviviaux et respectueux. Développer le respect par le jeu et les activités.

L'enfant sera capable d'intégrer la notion de tolérance : Constituer des groupes hétérogènes et cultiver les différences de tous. Favoriser le dialogue en mettant en place des forums, temps de discussions.

L'enfant sera capable de vivre des moments de partage et de solidarité : Responsabiliser les enfants sur différentes tâches, activités. Développer l'entraide entre les enfants par le jeu (jeu collectif, jeu de coopération).

L'autonomie (liberté d'agir et de penser).

Permettre aux enfants d'être autonome dans tous les temps de la vie quotidienne : En impliquant les enfants dans les tâches de la vie quotidienne. En rappelant les différentes règles d'hygiène et de sécurité. En faisant participer activement les enfants à l'installation et au rangement des activités. En permettant à l'enfant une prise d'autonomie individuelle au quotidien comme par exemple le rangement de son matériel, en apprenant à se laver les mains correctement, à s'habiller tout seul etc. ... En favorisant le choix de chacun sur du temps individuel. Mettre les enfants (les plus grands) en situation de responsabilité. En leur permettant de devenir

Projet pédagogique ALSH La Réole – alsh.lareole@reolaisensudgironde.fr – 05 56 61 03 59

indépendant en mettant en place des différents coins pour faciliter les activités (calme, jeux de sociétés, activités).

Mise à disposition de petit matériel. Pour les plus grands, proposer des jeux leur permettant de circuler en autonomie dans un espace défini et sécurisé. Permettre aux enfants de prendre des initiatives.

Le respect dignité humaine (sens moral), respect de l'autorité et des règles (sens civique) estime de soi (amour propre)

« L'estime de soi se nourrit au quotidien. »

Dans la vie au quotidien, faire prendre conscience aux enfants que le respect mutuel est une valeur importante : Écouter et respecter la prise de parole de chacun. Apprendre à coopérer. Apprendre à respecter les limites de l'autre. Apprendre à respecter les règles de politesse. Respecter les différences entre les personnes. L'enfant doit se respecter pour être capable de respecter les autres.

Ne pas oublier le respect de son environnement et du vivant. (Faune et flore, prendre conscience qu'ils sont aussi notre avenir.)

Prendre soins de sa santé physique morale et affective c'est aussi avoir du respect pour soi.

2. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est le fruit d'une réflexion et d'un travail commun effectué par les Équipes des Accueils de Loisirs. Il aide à construire les démarches pédagogiques, il sert de référence tout au long de l'année pour mettre en place les différents projets d'animation. Il a permis de poser les bases communes. Chaque structure a continué de travailler avec le directeur et les animateurs pour continuer à élaborer son projet en fonction de ses spécificités : compétences des animateurs, publics accueillis, environnement proche, fonctionnement interne etc.

Il présente les orientations pédagogiques et les moyens mis en œuvre par l'équipe de direction et l'équipe d'animation afin d'atteindre les objectifs éducatifs fixés par les élus de la Communauté De Communes du Réolais en Sud Gironde. L'ALSH est une structure communautaire déclaré à la SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports).

Les objectifs

1 - Développer et accompagner les enfants vers l'acquisition de l'autonomie dans le respect des besoins et des rythmes de chacun.

Favoriser l'autonomie dans les gestes du quotidien :

- Permettre à l'enfant de s'habiller et se déshabiller seul, avec un accompagnement adapté.
- Encourager l'enfant à participer aux temps de repas (se servir, manger seul, débarrasser).
- Amener l'enfant à gérer son hygiène (se laver les mains, aller aux toilettes de façon autonome selon son âge).

Développer la capacité de choix et de décision :

- Proposer des activités variées afin que l'enfant puisse choisir librement.
- Inciter l'enfant à exprimer ses préférences et ses envies.
- Respecter les refus ou les hésitations de l'enfant.

Encourager la prise d'initiative :

- Mettre à disposition du matériel accessible et adapté.
- Valoriser les initiatives prises par l'enfant.
- Laisser l'enfant expérimenter et essayer avant d'intervenir.

Adapter l'accompagnement aux rythmes individuels :

- Observer chaque enfant pour identifier ses besoins et son niveau de développement.
- Respecter les temps de repos, de jeu et d'apprentissage propres à chacun.
- Proposer un accompagnement individualisé (aide graduée, encouragements).

Développer la confiance en soi :

- Valoriser les réussites et les efforts plutôt que le résultat.
- Encourager l'enfant à persévérer face aux difficultés.

- Installer un climat sécurisant et bienveillant.

Favoriser l'autonomie dans les relations sociales :

- Inciter l'enfant à résoudre de petits conflits avec ses pairs.
- Encourager l'expression des émotions et des besoins.
- Favoriser l'entraide et la coopération entre enfants.

Structurer un cadre sécurisant favorisant l'autonomie :

- Mettre en place des repères temporels (rituels, routines).
- Organiser l'espace pour qu'il soit accessible et compréhensible.
- Énoncer des règles simples et cohérentes.

2 – Développer chez les enfants la conscience de soi et des autres, en valorisant la diversité et le respect mutuel.

Favoriser la connaissance de soi :

- Amener l'enfant à identifier et exprimer ses émotions (joie, colère, tristesse, peur...).
- Encourager l'enfant à parler de ses goûts, de ses intérêts et de ses expériences.
- Aider l'enfant à reconnaître ses compétences et ses réussites.

Développer la reconnaissance de l'autre :

- Sensibiliser l'enfant à l'existence de différences (physiques, culturelles, sociales, capacités...).
- Encourager l'écoute active et la prise en compte du point de vue des autres.
- Amener l'enfant à identifier les émotions et besoins des autres.

Valoriser la diversité :

- Proposer des activités mettant en avant différentes cultures, modes de vie et réalités.



- Utiliser des supports variés (histoires, jeux, images) reflétant la diversité.
- Favoriser les échanges autour des différences de manière positive.

Encourager le respect mutuel :

- Amener les enfants à utiliser un langage respectueux.
- Poser un cadre clair autour des règles de vie collective.
- Sensibiliser aux comportements bienveillants (entraide, politesse, respect du matériel et des personnes).

Développer les compétences sociales :

- Encourager la coopération à travers des activités collectives.
- Accompagner les enfants dans la gestion des conflits (exprimer, écouter, trouver une solution).
- Favoriser les interactions positives entre pairs.

Renforcer l'empathie :

- Proposer des situations permettant de se mettre à la place de l'autre.
- Encourager les gestes d'attention et de solidarité.
- Verbaliser les situations pour aider à comprendre les émotions d'autrui.

Créer un environnement inclusif et sécurisant :

- Garantir un cadre bienveillant où chacun se sent respecté et reconnu.
- Adapter les activités pour permettre la participation de tous les enfants.
- Veiller à une représentation équitable et non stéréotypée dans les supports utilisés.

3 – Favoriser le lien au territoire et au développement durable.

Faire découvrir l'environnement proche :

- Amener les enfants à explorer leur environnement local (quartier, nature, patrimoine).
- Identifier les éléments caractéristiques du territoire (paysages, faune, flore, lieux de vie).

- Sensibiliser aux richesses naturelles et culturelles locales.

Développer le sentiment d'appartenance au territoire :

- Encourager les enfants à s'approprier leur lieu de vie.
- Valoriser les expériences et connaissances des enfants sur leur environnement.
- Créer des repères liés au territoire (lieux, traditions, acteurs locaux).

Sensibiliser aux enjeux du développement durable :

- Faire découvrir les notions de respect de l'environnement et de préservation des ressources.
- Aborder de manière adaptée les thématiques comme les déchets, l'eau, l'énergie ou la biodiversité.
- Encourager la compréhension des impacts des actions humaines sur l'environnement.

Encourager les écogestes au quotidien :

- Amener les enfants à adopter des gestes simples (trier, économiser l'eau, limiter le gaspillage).
- Impliquer les enfants dans des actions concrètes (recyclage, compost, réutilisation).
- Favoriser l'autonomie dans la mise en pratique de ces gestes.

Favoriser l'expérimentation et l'apprentissage actif :

- Proposer des activités en lien avec la nature (jardinage, observation, sorties).
- Mettre en place des projets concrets (potager, collecte de déchets, créations à partir de matériaux recyclés).
- Encourager la manipulation, la découverte et l'expérimentation.

Développer la responsabilité et l'engagement :

- Responsabiliser les enfants dans la gestion de leur environnement (rangement, respect des espaces).
- Encourager la participation à des actions collectives en faveur de l'environnement.

- Valoriser les initiatives individuelles et collectives.

Créer des liens avec les acteurs du territoire :

- Organiser des rencontres ou partenariats avec des acteurs locaux (associations, professionnels, institutions).
- Participer à des événements ou projets locaux en lien avec l'environnement.
- Ouvrir les enfants à leur rôle de citoyen dans leur territoire.

Adopter une démarche écoresponsable dans le fonctionnement quotidien :

- Utiliser du matériel durable ou recyclé dans les activités.
- Limiter les consommations (papier, énergie, eau).
- Intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement dans l'organisation de la structure.

4 - Favoriser et développer la coéducation, le travail en équipe et la transversalité.

Favoriser la coéducation avec les familles :

- Mettre en place des temps d'échanges réguliers avec les familles (accueil, réunions, bilans).
- Valoriser les compétences et les savoirs des parents dans l'accompagnement des enfants.
- Associer les familles aux projets et à la vie de la structure.
- Faciliter la communication (supports écrits, numériques, affichages).

Renforcer la communication au sein de l'équipe :

- Mettre en place des temps de réunion réguliers pour partager les observations et les pratiques.

- Favoriser l'expression de chacun dans un climat de confiance.
- Assurer la circulation des informations de manière claire et cohérente.
- Utiliser des outils communs (cahiers de transmission, plannings, supports partagés).

Développer la cohérence éducative :

- Construire des repères communs et des pratiques partagées au sein de l'équipe.
- Harmoniser les postures éducatives et les règles de fonctionnement.
- Assurer une continuité dans l'accompagnement des enfants entre professionnels et familles.

Encourager le travail en équipe :

- Favoriser la coopération et l'entraide entre professionnels.
- Répartir les rôles et responsabilités de manière claire et adaptée.
- Valoriser les compétences individuelles au service du collectif.
- Mettre en place des projets collectifs.

Développer la transversalité entre professionnels :

- Encourager les échanges de pratiques entre différents métiers (éducateurs, animateurs, enseignants, etc.).
- Mettre en place des projets communs entre services ou structures.
- Favoriser une approche globale de l'enfant en croisant les regards.

Renforcer les partenariats extérieurs :

- Développer des liens avec les acteurs éducatifs, sociaux et culturels du territoire.
- Mettre en place des actions communes avec des partenaires (écoles, associations, institutions).
- Favoriser la continuité des parcours éducatifs de l'enfant.

Développer une posture réflexive professionnelle :

- Encourager l'analyse des pratiques (temps de retour, échanges, supervision).
- Favoriser la formation continue et le partage de connaissances.

- Ajuster les pratiques en fonction des besoins des enfants, des familles et de l'équipe.

5 – Permettre aux enfants de développer leurs capacités physiques, créatives et sociales, tout en renforçant la cohésion de groupe et le respect mutuel, grâce à des activités culturelles et sportives collectives.

Développer les capacités physiques :

- Proposer des activités sportives adaptées à l'âge et au niveau des enfants.
- Travailler la motricité globale : équilibre, coordination, endurance, force et souplesse.
- Encourager la participation active et régulière aux activités physiques.
- Amener les enfants à reconnaître et respecter les limites de leur corps tout en progressant.

Stimuler la créativité et l'expression artistique :

- Proposer des activités culturelles (musique, danse, théâtre, arts plastiques) favorisant l'expression individuelle et collective.
- Encourager l'expérimentation de nouvelles techniques ou supports artistiques.
- Valoriser les productions et initiatives créatives de chaque enfant.
- Favoriser la collaboration dans des projets artistiques collectifs.

Développer les compétences sociales :

- Favoriser les échanges et la communication entre enfants lors des activités.
- Encourager l'écoute, l'empathie et la reconnaissance des émotions des autres.
- Développer la capacité à coopérer, à partager et à résoudre des conflits de manière constructive.

Renforcer la cohésion de groupe :

- Mettre en place des activités nécessitant une coopération et une coordination collectives.
- Valoriser les réussites du groupe et le soutien mutuel.
- Encourager la participation active et l'inclusion de chaque enfant dans le collectif.

Favoriser le respect mutuel :

- Sensibiliser les enfants au respect des règles collectives et individuelles.
- Encourager des comportements respectueux envers les pairs et les animateurs.
- Accompagner la gestion des désaccords ou tensions de manière constructive et bienveillante.

Encourager le plaisir et l'engagement :

- Proposer des activités motivantes et variées pour susciter l'envie de participer.
- Valoriser les efforts, les initiatives et les progrès de chacun.
- Créer un climat positif où le plaisir de pratiquer prévaut sur la compétition.

Les moyens humains et financiers

L'Équipe d'animation est composée de :

- Directeur : Mathieu Zamparo, titulaire du BPJEPS Loisirs Tous Public
- Directrice adjointe : Sylvie Léglise, titulaire du BAFD
- Animatrice : Lucie Delmas, titulaire du CAP Petite Enfance
- Animatrice : Cécile Ducoin, titulaire du BAFA
- Animatrice : Emma BARBÉ, titulaire du CAP Petite Enfance
- Animatrice : Mélody Bourg, titulaire du BAFA
- Animatrice : Elodie Courgeau, titulaire du CAP Petite Enfance
- Animatrice : Flore Jeanne, titulaire du BAFA
- Animatrice : Marie-Hélène Suluja, titulaire du BAFA
- Animateur : Vincent Joye, titulaire du BPJEPS Activités Physique pour Tous

L'ALSH dispose d'un budget de fonctionnement qui tient compte des besoins de la structure et des projets mis en œuvre.

Les différents projets :

Chaque année l'équipe de l'ALSH écrit, met en place et évalue, des projets d'animation individuels et collectifs, afin de répondre aux objectifs fixés par les orientations du projet pédagogique.

Pour 2026, les projets sont les suivants :

Découverte des métiers du territoire : au fil des déplacements les enfants prendront conscience des métiers qui valorisent et font vivre notre ruralité. Ce projet est mené en direction des 8 - 11 ans. Les mercredis.

Découverte des émotions. Maîtriser, connaître ses émotions apprend le vivre ensemble en développant les habiletés sociales. Ce projet est mené par les animateurs des 4 - 5 ans.

Contes : solliciter l'imagination, mettre l'individu au service du collectif en créant et interprétant le support du conte. Ce projet permet aussi de découvrir des valeurs dans un cadre ludique 4 / 5 ans.

Passerelle, mené par les animateurs des 3/4 ans et de la crèche afin de décloisonner et proposer des ateliers facilitant les enfants de 2,5 ans à leur arrivée sur la structure ALSH.

Projet culturel mené sur deux ans. Permettre aux enfants de découvrir le monde artistique à travers la vision de différents artistes et de différentes pratiques. Le but de ce projet est de monter une galerie éphémère au sein de l'ALSH en partenariat avec le service culture et faire un vernissage de l'exposition. Il est aussi prévu une visite au musée de la création franche sur Bordeaux .3/4 ans

Biodiversité : le jardin, la permaculture le poulailler, le composteur, le développement durable

Projet « ça roule », savoir se déplacer à pied, à vélo, en trottinette, en roller

L'évaluation.

Évaluer, c'est mesurer, apprécier la valeur, l'efficacité du projet, sa mise en œuvre, ses résultats en regard des objectifs initialement prévus.

Elle permet à l'Équipe de sans cesse se remettre en question, de façon positive et constructive, afin de toujours proposer un service de qualité pour les familles et les enfants.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions et de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement de la structure.

L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Qu'est-ce qu'on évalue ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier le bien-fondé et l'efficacité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de l'ALSH et du projet, par exemple :

- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ? Étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ?
- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Étaient-elles adaptées à l'objectif annoncé ?
- Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs ?
- La démarche pédagogique et les moyens matériel et humain mis en place ?

Les outils utilisés pour évaluer :

Relais d'information régulier dans la journée entre les animateurs et la direction, encadrement et évaluation de l'équipe d'animation par la direction sur le terrain, bilan hebdomadaire avec l'équipe, bilan en fin de journée avec les enfants, communication avec les familles au moment de l'arrivée et du départ des enfants. Réunion mensuelle avec le coordinateur enfance jeunesse de la Communauté De Communes.

Chaque évaluation écrite des projets permet en fonction des critères choisis, de vérifier si les objectifs sont atteints et donc de dire si le projet prend fin ou s'il se poursuit avec des réajustements. L'évaluation du projet est cruciale dans nos bilans car elle valorise le travail fourni et permet de proposer des formations pour progresser dans nos pratiques

LA STRUCTURE ET SON FONCTIONNEMENT

L'Accueil de Loisirs à La Réole propose des loisirs attractifs aux enfants que ce soit pour les plus petits (3-5 ans) comme pour les plus grands (6-11 ans). Tout est mis en place pour respecter le rythme de vie et les besoins des enfants.

C'est un lieu de détente, de plaisir partagé et d'éveil, suivi de l'accompagnement vers l'autonomie.

Publics accueillis :

Enfants de 3 à 11 ans.

Horaires et dates d'ouverture :

Il est ouvert toute l'année de 7h30 à 18h30, toutes les vacances scolaires (excepté une semaine des vacances de fin d'année) et tous les mercredis.

L'équipe pédagogique est responsable des enfants jusqu'à l'arrivée des responsables légaux de ces derniers pour les récupérer.

Capacité d'Accueil :

Elle correspond au nombre d'enfant que nous pouvons accueillir. Le nombre d'enfant varie par rapport aux périodes (mercredis et vacances scolaires).

Périodes	Nombres de places	
	3-5 ans	6- 11 ans
Mercredis	40	56
Petites Vacances (Sauf fin d'année)	40 (24)	60 (24)
Juillet	48	72
Août	40	60

L'Équipe de l'Accueil de Loisirs :

Elle est composée d'un Directeur titulaire d'un BP JEPS, une directrice-adjointe titulaire du BAFD, 8 animateurs titulaire du BAFA et/ou d'un CAP Petite Enfance, un agent d'entretien et un agent de cuisine.

Rôle de la Direction :

La direction organise et coordonne l'élaboration du projet pédagogique. Elle est garante de sa mise en œuvre et de son évaluation. Elle coordonne la mise en place des activités qui découle de ce projet.

Elle participe à la définition des orientations pédagogiques de l'accueil de loisirs en lien avec le responsable enfance jeunesse de la collectivité.

Elle doit contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité. Elle participe à l'élaboration du budget, conçoit et mène des projets d'animation. Elle développe des partenariats, anime la relation avec les familles, assure la gestion quotidienne de la structure, la gestion des ressources humaines notamment en animant, en formant et en encadrant l'équipe pédagogique.

Rôle de l'animateur :

Il participe à l'élaboration du projet pédagogique. En fonction de ce dernier, il conçoit, propose, anime et évalue ces projets d'activités. Il assure la sécurité physique, affective et morale de l'enfant. Il doit appliquer les règles d'hygiène et de sécurité. Il doit savoir accueillir les familles et les enfants. Il suit le pointage des présences.

Les locaux

Les locaux de l'ALSH disposent de 2 étages. La répartition des salles d'activités est la suivante :

- 3-4 ans : 2 salles et 1 salle de sieste où les enfants dorment après le repas suivant leur besoin. Cet espace sert également pour des ateliers de motricité.
- 4-5 ans : 1 salle
- 6-7 ans : 1 salle
- 7-8 ans : 2 salles

Dans chaque salle, on peut pratiquer des activités manuelles ou culturelles. Il y a également différents pôles pour les temps de jeux libres tel que « la dînette », le coin de rassemblement et de

lecture, un espace pour les jeux de voitures, de constructions et de sociétés. Des jeux peuvent y être proposés par temps de pluie.

En plus des salles d'activités, l'ALSH dispose de :

Salles de restauration : divisé en deux espaces, un réfectoire maternel et un réfectoire primaire.

Une cuisine : les repas sont livrés par la société API en liaison froide. Les agents techniques réchauffent, mettent en plats et assurent le service. Nous disposons également d'une salle de stockage des denrées sèches. (Goûters et céréales)

Une buanderie : espace équipé d'un lave-linge et d'un sèche-linge.

Un local technique.

Sanitaires filles et garçons

La réglementation nous impose à avoir des sanitaires séparés pour fille et garçon. Chaque sanitaire est composé d'un WC « normal », il y a également un WC avec lavabo accessible pour les personnes en situation de handicap.

Salle informatique : 6 ordinateurs et une imprimante.

Salle de réunions : Espace dédié à l'équipe d'animation, salle de réunion et de repos.

Espace de stockage du matériel pédagogique pour le réassort.

Salle bricolage : Lieu où sont entreposés les outils le bois et tout autre matériel destiné à des ateliers de créations.

Salle de stockage : lieu de rangement de tout le matériel sportif, camping, ainsi que tout le matériel recyclage et autre.

Espace extérieur : Les espaces extérieurs, sont composés de plusieurs zones enherbées, plates ou en pentes, d'un plateau ombragé et clos pour les piscines et le coin camping, d'une sole en béton pour un espace de jeu et d'une structure de jeux (toboggan, filet d'escalade).

Déroulement d'une journée type :

3-5 ans :

7h30 – 9h30 : Accueil des enfants, liaison parents, transmissions, échanges, temps de jeux libre...

8h15-8h45 : proposition de petit déjeuner pour les enfants.

9h30 – 9h45 : regroupement temps de parole.

9h45-11h15 : ateliers tournants.

11h15-11h30 : passage aux toilettes

11h30-12h30 : Temps de repas.

12h30-12h45 : passage aux sanitaires et préparation à la sieste.

13h00 : Temps de sieste et ou de repos. Selon les enfants réveil échelonné, si au-delà de 20 minutes l'enfant ne dort pas, il est invité à sortir de la salle de sieste, ou lui sera proposé des ateliers calme.

13h30 -16h : ateliers et accompagnement des enfants au réveil.

6-11ans :

7h30 – 9h30 : Accueil des enfants, liaison parents, transmissions, échanges, temps de jeux libre...

9h30 –9h45 : Regroupement, temps d'échanges, présentation et choix des activités.

09h45- 12h30 : Temps d'activités

12h45 – 13h45 : Temps de repas.

13h45 – 14h30 : Temps de jeu de calme et/ou continuité du temps de repos et de lecture

14h30-16h : Propositions et déroulement d'activités

Tout le monde :

16h – 16h-30 : Temps du goûter

16h30 – 18h30 : Temps de jeux libre et/ou d'activité. Départ échelonné des enfants. Transmission aux familles du déroulement de la journée.